



Union Fédérale des Consommateurs - Que Choisir
BP 217 - 13607 Aix-en-Provence cedex 1
www.ufc-aix.com – aixenprovence@ufc-quechoisir.org

Tél. : 04 42 93 74 57 - Fax : 04 42 27 73 92

LES PROMESSES DES O.G.M. : QU'EN PENSER ?

Les « fabricants » de plantes OGM destinées à l'agriculture invoquent de nombreux avantages pour promouvoir leurs produits auprès des agriculteurs. Leurs arguments sont tentants, mais qu'en est-il au juste ? Est - on certain de ces avantages ? D'autres solutions existent-elles ? Faisons le point.

- **une meilleure efficacité de la production agricole**

Tout d'abord, il est souvent avancé que les OGM permettent une meilleure efficacité de la production agricole en réduisant les traitements chimiques, en diminuant les pertes de production (dans le monde, les pertes sont de l'ordre de 40%), en permettant une meilleure conservation des végétaux après la récolte, en réduisant la déforestation et l'érosion des sols dans les pays en développement, puisqu'il ne serait plus nécessaire d'augmenter les surfaces cultivées pour compenser les pertes.

Toutefois, il ne sera pas possible de créer des OGM résistants à tous les ennemis des cultures et on ne sait pas si la suppression d'un problème ne favorisera pas l'apparition d'un autre. De plus, il n'est pas impossible que l'ennemi visé devienne résistant à l'OGM (par mutation par exemple).

Ainsi, il est improbable d'aboutir dans l'avenir à une suppression ou même à une diminution de l'utilisation des pesticides en agriculture. En Inde, par exemple, beaucoup de cultures OGM n'ont pas tenu leurs promesses de résistances aux ravageurs et les paysans se sont alors endettés pour acheter des pesticides, plus ou moins inefficaces : c'est donc la ruine pour beaucoup d'entre eux (dont le taux de suicide est d'ailleurs 4 fois supérieur à la moyenne).

Les rendements obtenus ne sont pas toujours à la hauteur des espérances. Ainsi, en Inde, on a constaté jusqu'à 40 % de rendement en moins pour du coton OGM, et en Amérique du Nord environ 10 % de moins pour du soja OGM.

Autre exemple, en cultivant un maïs résistant à un herbicide, l'agriculteur n'a plus à faire attention à ne pas toucher ses plantes et, de ce fait, il n'hésitera pas à faire un traitement généralisé de sa parcelle (pourquoi pas par hélicoptère), ce qui augmentera la quantité d'herbicide épandue.

La limitation de la déforestation ne semble pas non plus à l'ordre du jour. En effet, lorsqu'on cultive de façon intensive (cas des cultures OGM), les terres s'appauvrissent rapidement au point qu'il faut toujours trouver de nouvelles terres pour conserver les rendements espérés (il faut compter au moins 3 à 10 ans pour que les terres retrouvent leur fertilité).

- **une amélioration des capacités de production en conditions difficiles**

Les firmes évoquent aussi une amélioration des capacités de production en conditions difficiles (zones arides, zones salées,...) et ainsi une augmentation des rendements dans les pays en voie de développement.

Or, dans ces pays, les problèmes ne sont pas uniquement techniques, mais aussi économiques et politiques. Les semences OGM ne sont pas données aux agriculteurs : ils les paient, souvent plus cher. Faut-il que l'agriculteur s'endette pour en bénéficier ? Et si ces OGM ne tiennent pas leurs

promesses (voir ci-dessus), ils en supportent les conséquences. Solutionner la faim dans le monde grâce aux OGM relève « presque » de la mauvaise foi.

- **améliorer la qualité des productions par la transgénèse (les OGM)**

On peut aussi améliorer la qualité des productions par la transgénèse, mais il faut savoir que c'est tout aussi possible grâce aux techniques traditionnelles (naturelles) de sélection.

En effet, il existe dans la nature, chez les agriculteurs, chez les semenciers, mais également dans les jardins de particuliers un grand nombre d'espèces et de variétés intéressantes sur le plan qualitatif (on se souvient des « *bons fruits et légumes d'antan* ») : il suffirait de recenser, « retravailler » (c'est-à-dire re-sélectionner), et cultiver ces végétaux à plus grande échelle (comme le font déjà quelques producteurs) pour obtenir des produits aux qualités organoleptiques (goût, odeur,...) très supérieures à ce que l'on trouve souvent. Bien-sûr, cela passerait sans doute par une diminution des rendements, mais les pays « riches » ne sont-ils pas souvent en excès de production ?

Notons aussi que la qualité des produits issus des OGM n'est pas toujours au rendez-vous. En Inde, certains cotons OGM sont de qualité inférieure au coton conventionnel, ce qui conduit à des prix de vente inférieurs.

- **améliorer l'organisation et les conditions de travail**

Les OGM sont également censés améliorer l'organisation et les conditions de travail. Les agriculteurs ont de tout temps essayé d'améliorer leurs conditions de travail, et cela bien avant l'apparition des plantes OGM. Il suffit de toujours remettre en question ces pratiques, de favoriser la recherche,... pour aboutir. Actuellement, certains agriculteurs ne labourent plus leurs champs qu'ils « confient » aux vers de terre, et d'autres misent tout sur la teneur en humus de leurs sols pour éviter les apports d'engrais : que de temps et de produits économisés !

- **solutionner la pollution de l'environnement par les pesticides**

Les OGM mis sur le marché sont soit résistants aux pesticides (90%) soit sécrètent leur propre pesticide (10%). Les semenciers avancent une économie de pesticides (les agriculteurs en utiliseraient moins dans le premier cas, et plus du tout dans le second cas), qui serait bénéfique pour l'environnement.

La réalité est toute autre : les agriculteurs ont tendance à en mettre davantage, non seulement parce que les cultures OGM sont résistantes et qu'ils considèrent qu'elles sont protégées quel que soit le niveau d'épandage, mais surtout parce que les parasites concernés deviennent résistants aux pesticides ; le voisinage direct des champs traités (bocages, cultures voisines, faune, eau...) est soumis aux pesticides de manière abusive, et les cultures OGM elles-mêmes subissent cette pulvérisation, sans que l'on connaisse les conséquences sur les organismes qui vont les ingérer (bétail essentiellement, mais aussi les consommateurs pour le maïs par exemple).

Aucun résultat d'étude n'a été également publié sur les conséquences de l'ingestion des OGM sécrétant leur propre pesticide, ce qui est contraire au principe de précaution. En effet, les OGM restent classés dans la catégorie « alimentaire », et ne font l'objet d'aucune étude spécifique de même niveau que celle exigée sur les pesticides avant leur mise sur le marché.

Une autre contamination de l'environnement a été constatée : celle des OGM elle-même, que ce soit par le vent ou les insectes pollinisateurs : aucune distance de sécurité retenue n'est satisfaisante, le dernier constat de contamination étant de 20 km aux Etats Unis. Là encore, les conséquences de cette contamination sauvage sur les cultures voisines ou sur la flore sauvage n'ont fait l'objet d'aucune étude et sont constatées cas par cas par les cultivateurs voisins, qui sont

ainsi pénalisés dans l'exploitation de leurs propres cultures (les agriculteurs biologiques peuvent ainsi perdre leur label et être ruinés).

Conclusion :

En définitive les potentialités du génie génétique en agriculture paraissent importantes. En particulier, on peut y voir une nouvelle voie d'évolution technique reposant davantage sur les processus du vivant et moins sur les produits chimiques. On peut y voir également un moyen supplémentaire d'adapter la production agricole à divers usages et diverses conditions de milieu. Mais n'oublions pas que toute technique est ambivalente : le bilan global bénéfiques/risques dépend des orientations qui lui sont données et de la façon dont on utilise et régule ses applications.

On a vu que l'efficacité des OGM en termes de rendement et de qualité n'est pas forcément probante, que la quantité de pesticides épanchée n'est pas toujours réduite, au contraire, et que les OGM peuvent inciter à la déforestation quand ils sont associés à la culture intensive.

D'autres inconvénients et des risques demeurent :

- La dépendance accrue des agriculteurs vis-à-vis des fournisseurs d'OGM et de pesticides.
- La dissémination des OGM dans la nature et les conséquences juridiques de celle-ci. En effet, dans la législation actuelle, les fournisseurs d'OGM n'en sont pas tenus pour responsables.
- Le coût, plus élevé (25 à 40 % plus chères pour l'Amérique du nord), des semences OGM par rapport aux semences classiques.
- Le coût des conséquences de l'introduction des OGM et des pesticides associés (repousses des mauvaises herbes, nouvelles mauvaises herbes résistantes, surconsommation des pesticides associés et aggravation de la pollution environnementale)
- La disparition de l'agriculture biologique.
- La nécessité de prévoir des zones plantées en espèces conventionnelles (5 à 40 % en plus) pour limiter l'apparition d'insectes ou maladies résistantes aux OGM (des cas sont constatés), ce qui limite d'autant plus les rendements des cultures OGM.
- L'absence d'évaluation sur la santé d'ingestion de plantes générant un pesticide.

Les OGM ne tenant pas leurs promesses pour les agriculteurs, leur culture ne semble donc pas justifiée.

Mai 2007

**Commission Sécurité Alimentaire - UFC – Que Choisir
13 – Aix-en-Provence**